



Commission scolaire  
DES PHARES

# Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 9

Le 17 mai 2006

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

Dans le cadre d'un ajournement de la séance ordinaire du 27 mars 2006 tenu le 10 avril dernier, à Rimouski, madame Hélène D'Amours a été nommée au poste de directrice adjointe de l'école l'Aquarelle. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général. À l'école le Mistral, madame Brigitte Côté a été nommée au poste de directrice adjointe.

Par ailleurs, le Conseil des commissaires retiendra les candidatures de madame Christine Bélanger et de monsieur Patrick Leclerc pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement.

Lors d'une séance régulière tenue le 24 avril dernier à l'école le Mistral, les commissaires ont adopté le plan d'effectif du personnel professionnel et le plan d'effectif du personnel de soutien régulier pour l'année 2006-2007. Le Conseil des commissaires a également adopté le calendrier scolaire 2006-2007 pour le secteur des jeunes. Le document « *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2006-2007* » a aussi été adopté. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Le contrat de construction d'une salle multifonctionnelle à l'école Saint-Jean a été octroyé à la firme Construction DRM 175934 Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 507 400 \$.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil des commissaires a offert ses félicitations aux élèves qui ont mérité une bourse de 500 \$ dans le cadre de la remise régionale des prix du concours « *Chapeau les filles* ». Les élèves méritantes sont mesdames Emmanuelle Dufour, élève du programme Bovins de boucherie au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, Claire Levasseur, élève en Production laitière, également au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, et Chantal Michaud, élève en Dessin de bâtiment au Centre de formation Rimouski-Neigette.

Madame Pauline Michaud et monsieur Alain Rioux ont été délégués à titre de représentants de la Commission scolaire des Phares aux assemblées générales de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

La *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves* a été adoptée et ce document sera inséré au « Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire ».

Le Conseil a adopté le Rapport annuel pour l'année scolaire 2004-2005 de la Commission scolaire des Phares. Ce document est disponible au Secrétariat général.

Dans le dossier de la classification des directeurs d'école du primaire, la Commission scolaire des Phares demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de revoir cette classification afin d'accorder la classe 7 à tous les directeurs d'école de 500 élèves et moins. Rappelons que le nouveau *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* prévoit deux classes de directeurs d'école de moins de 500 élèves, soit la classe 6 pour les moins de 250 élèves et la classe 7 pour les plus de 250 élèves. Cependant, le Conseil des commissaires relève certains faits :

- la Commission scolaire rencontre déjà des difficultés de recrutement;
- l'application du Règlement vient déclasser trois directeurs d'école primaire;
- ces mêmes directions d'établissement ont à gérer deux ou trois bâtisses et, dans un cas, deux ordres d'enseignement;
- la volonté de la Commission scolaire est de maintenir les petites écoles de village;
- le regroupement de deux ou trois pavillons ne génère pas toujours plus de 250 élèves.

Le Conseil rappelle également que la gestion de deux ou trois petites écoles implique autant d'équipes d'enseignants, de projets éducatifs, de plans de

réussite, des classes à niveaux multiples et des liens à établir avec autant de communautés différentes.

Le Conseil des commissaires a résolu d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, la structure administrative actualisée de la Commission scolaire, selon les paramètres suivants :

- Le poste de directrice ou de directeur des services éducatifs du secteur des jeunes sera aboli;
- Un poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint responsable notamment des services éducatifs du secteur des jeunes et de l'organisation scolaire sera créé;
- Le poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint responsable des services des ressources humaines et des services des ressources financières sera aboli;
- Un poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines sera créé;
- Le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux ressources financières sera aboli;

- Un poste de directrice ou de directeur des services des ressources financières sera créé.

Toujours dans le même ordre d'idée, monsieur Marc Girard sera nommé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, au poste de directeur des services des ressources financières. Le poste de régisseuse ou de régisseur aux ressources financières sera aboli. Un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des services des ressources financières sera créé. Finalement, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, madame Ann Santerre deviendra coordonnatrice des services des ressources financières.

Le Conseil a ouvert le poste de directrice générale ou de directeur général adjoint responsable notamment des services éducatifs du secteur des jeunes et de l'organisation scolaire et de le combler par voie de concours. Un comité de sélection a été formé. Le poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines a également été ouvert et un comité de sélection a aussi été formé.

---

## L'Écho-des-Montagnes reçoit l'appui de la population

La population de Saint-Fabien était conviée à un déjeuner organisé par l'école l'Écho-des-Montagnes, le 19 mars dernier. Cette activité avait pour objectif d'amasser des fonds pour l'organisation d'activités éducatives. Grâce à l'implication de chacun et chacune et à la belle collaboration des parents, l'équipe a servi 456 déjeuners.

Cette activité, qui a donc connu un franc succès, a permis de recueillir la somme de 3 130,50 \$. De plus, la maison d'hébergement a aussi bénéficié de cette initiative en recevant les surplus de nourriture (muffins, cretons, salades, etc.). Voilà un bel exemple de partage communautaire!

Collaboration : Renée Bernatchez, enseignante  
École l'Écho-des-Montagnes

---

## Le printemps au Salon!

La deuxième édition du *Salon Fleurs et Jardins*, présentée par le Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis et le centre commercial La Grande Place en avril, a obtenu un franc succès. Pour les enseignants et les élèves du Centre, le Salon était une occasion privilégiée de faire davantage connaître à la population deux programmes en formation professionnelle : *Réalisation d'aménagements paysagers* et *Horticulture ornementale*.

Les visiteurs du Salon pouvaient découvrir plus de 5 000 plantes qui leur donnaient un avant-goût de l'été. Le « Jardin de Babylone », qui a été mis en place par des élèves et des enseignants, a été un succès. En réalisant cet aménagement, les élèves des programmes

*Réalisation d'aménagements paysagers* et *Horticulture ornementale* ont appliqué concrètement les connaissances acquises durant les cours. La réalisation d'un projet de cette envergure amenait les élèves à travailler en équipe et en complémentarité.

Pour le public, le Salon Fleurs et Jardins permettait d'élargir les connaissances et de découvrir les nouvelles tendances en horticulture et en aménagement paysager. Les visiteurs pouvaient discuter avec des élèves et des enseignants qui expliquaient en quoi consistent la formation et les compétences développées dans le cadre des deux programmes de formation.

## En hommage à nos bénévoles

La Commission scolaire des Phares a profité de la *Semaine de l'action bénévole*, qui a été soulignée entre le 23 et le 29 avril 2006, pour rendre un hommage particulier à toutes les personnes qui interviennent bénévolement dans nos écoles et nos centres de formation. En investissant généreusement une partie de leur temps et de leur énergie, les bénévoles assurent un support important aux membres du personnel et aux élèves dont ils favorisent la réussite.

À la Commission scolaire des Phares, les bénévoles accomplissent un travail essentiel. Dans les écoles, ils contribuent à l'organisation d'activités pour les élèves.

Ils participent également à l'encadrement offert aux jeunes dans la réalisation de divers projets, à l'accompagnement lors de sorties éducatives, à l'organisation de collectes de fonds pour le mieux-être des élèves. De plus, des personnes s'impliquent bénévolement au sein de plusieurs comités.

Les équipes de bénévoles qui sont formées majoritairement de parents constituent une véritable force à la Commission scolaire des Phares. Le président et le directeur général, MM. Raymond Tudeau et Paul Labrecque, ont tenu à exprimer à toutes ces personnes leur plus vive reconnaissance pour leur travail et leur engagement en faveur de la réussite des élèves.

## L'envie de « raccrocher »

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de la *Semaine québécoise des adultes en formation* qui se déroulait du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2006, des élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette inscrits en formation générale, alphabétisation et formation à l'intégration sociale ont présenté des témoignages écrits qui reflétaient la préoccupation d'apprendre tout au long de la vie. Par la suite, une fête était organisée pour eux, le 6 avril. Des prix ont alors été remis aux élèves qui s'étaient particulièrement distingués pour la qualité de leur texte. Au bénéfice de nos lectrices et lecteurs, nous publions le texte gagnant, un très beau témoignage rédigé par monsieur Michel Gagnon.

*Quoi de mieux que de s'instruire! N'est-il pas valorisant de posséder des connaissances qui s'appliqueront tout au long de notre vie? C'est pourquoi, malgré mes nombreux échecs au secondaire, je décidai de retourner sur les bancs d'école et ce, à vingt-cinq ans.*

*Ce qui me semblait être une perte de temps il y a de ça dix ans se retrouve de nouveau à l'ordre du jour. L'éducation, selon moi, est essentielle à l'épanouissement et au développement de la personne. Serais-je satisfait de me retrouver à quarante-cinq ans et de ne rien savoir de la communauté dans laquelle je vis? D'être ignorant à propos de la politique, du réchauffement global ou même du fonctionnement de notre système de santé? Je crois sincèrement que ça*

*n'a rien de rassurant, ni pour moi, ni pour vous. De là, m'est venue l'envie de raccrocher.*

*J'aimerais être avocat! Tu voudrais devenir vétérinaire! Vous rêvez d'être médecin! Rien de cela n'est possible sans éducation. Je suis très conscient qu'un emploi de qualité nécessite une formation appropriée. Le marché du travail, de plus en plus compétitif, nous oblige constamment à nous perfectionner pour être à la hauteur des attentes de nos employeurs. Apprendre ne fait pas seulement de nous une meilleure personne, mais améliore aussi l'entourage dans lequel on vit en nous offrant une meilleure compréhension de la vie de tous les jours. D'où la fierté de m'instruire.*

*Dans ce court résumé, j'espère vous avoir fait comprendre l'importance et la nécessité d'apprendre, car l'apprentissage n'est pas temporaire mais plutôt constant tout au long de notre vie. Alors si vous voulez vous spécialiser ou tout simplement améliorer vos connaissances, rien n'est plus juste que ce vieux proverbe : « Vaut mieux tard que jamais »!*

Nous disons « bravo! » à tous les élèves qui ont participé à la rédaction d'un témoignage. En plus de monsieur Michel Gagnon, deux autres élèves ont gagné des prix : madame Vanessa Labonté, qui a mérité la deuxième place, et madame Caroline Gladu-Leclerc, dont le texte a été classé en troisième position.

## Secondaire en spectacle à l'école Paul-Hubert Une finale électrisante!

Une finale locale de *Secondaire en spectacle* a été présentée à l'école Paul-Hubert, le 11 avril dernier, devant un public électrisé. Parmi les 15

numéros proposés, trois ont été retenus. Ces jeunes artistes ont représenté leur école lors de la finale régionale qui s'est déroulée à Matane le 29 avril.

Les gagnants de la finale locale sont, en première position, « *Signe distinctif* » avec Patricia Gagnon, Yoni Bélanger, Anne Brillant Babin, Jean-François Côté, Clément Thibault, Anne-Marie Lévesque, Renaud Poirier Saint-Pierre et Isabelle Viel Thériault. En deuxième position, « *Les Golfeurs* » avec Maïna Albert, Clément Thibault, Jean-François Côté et Mathieu Dubé. Notons que ce deuxième groupe a aussi gagné la finale régionale.

Le *Coup de cœur* du jury est allé au « *Groupe Gams* » avec Mathieu Côté, Guillaume Fournier, Jean-Raphaël

Gagnon, Vanessa Lepage, Alex Proulx et Samuel Proulx. Le *Coup de cœur du public* est allé à Ariane Côté. Notons finalement que l'équipe d'animation était composée d'Anne-Marie Lévesque, Jean-David Rodrigue, Maïna Albert, Renaud Poirier Saint-Pierre, Vincent Beaulieu et Valérie Michaud.

En chanson, en musique, en danse, expression corporelle et animation, les jeunes ont présenté un spectacle varié et de très grande qualité.

---

## ***Rendez-vous culturel***

### **Un mois de mai débordant d'activités**

Les élèves de la Commission scolaire des Phares participent durant toute l'année scolaire à des activités culturelles. Cependant, le mois de mai est traditionnellement un moment fort qui permet d'organiser et d'offrir une grande diversité d'activités artistiques et culturelles.

Sur le thème « *Lumière sur les arts* », les activités du *Rendez-vous culturel* se déroulent du 1<sup>er</sup> au 31 mai et débordent même sur le mois de juin. Les élèves, les membres du personnel, les parents et la population sont conviés à entrer dans la danse, en tant qu'acteurs ou en qualité de spectateurs.

Le *Rendez-vous culturel* permet de faire connaître les diverses productions des élèves dans le domaine des arts. Le théâtre, la musique, la chanson, la poésie, les arts plastiques et la danse sont les principaux domaines d'expression artistique. Les grands objectifs de cet événement sont de motiver les élèves à créer et à s'impliquer dans l'organisation et le déroulement d'activités artistiques, de voir reconnaître leurs talents et la qualité de leur travail, notamment par des spectacles et expositions.

Plusieurs activités sont organisées en collaboration avec des partenaires. Le programme comprend, notamment, une tournée d'auteurs dans les écoles, en collaboration avec le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture, des expositions au Musée, des représentations au Théâtre du Bic et des contes et recherches animées, en collaboration avec la Bibliothèque Lisette-Morin.

Parmi les activités qui se déroulent dans les écoles, on retrouve des spectacles et concerts, la découverte des instruments de musique, un concours d'art oratoire, la danse et la musique du monde, un voyage dans les arts visuels, des activités d'animation du livre et des expositions. La diversité est au rendez-vous!

Cette année encore, la Commission scolaire des Phares peut compter sur l'implication de la Caisse Desjardins de Rimouski qui contribue financièrement à la présentation d'une pièce de théâtre, en collaboration avec le Théâtre du Bic.

---

## **« *Je raccroche* »**

### **Un retour à l'école et une croissance personnelle**

Les jeunes qui quittent l'école prématurément se retrouvent très souvent dans un cul-de-sac face au marché du travail. Ils vivent alors des difficultés qui affectent toute leur vie : problèmes financiers, faible estime de soi, difficulté d'insertion sociale, isolement, etc. Depuis deux ans, le Carrefour jeunesse emploi, le Centre de formation Rimouski-Neigette et Emploi-Québec ont mis sur pied le projet « *Je raccroche* » qui permet à des jeunes de 16 à 26 ans d'avoir de nouveau un projet de vie.

Cette année, 18 jeunes suivent ce cheminement. « *Je raccroche* » offre un parcours scolaire différent à ces jeunes. « *La scolarisation est importante mais nous adaptons les méthodes d'enseignement aux attentes des jeunes. Les cours sont axés sur les aspects concrets de la vie, par exemple, une application mathématique à partir d'un exemple de menuiserie ou de mécanique. La formation peut aussi prendre la forme de stages, de visites. Nous avons également des volets employabilité, orientation et citoyenneté* »,

explique l'intervenant et coordonnateur du projet, monsieur Michel Lessard.

Dans le volet citoyenneté, les jeunes rencontrent nos élus et apprennent à connaître le fonctionnement de nos structures politiques. *« Quelle que soit la matière enseignée ou le domaine abordé, nous donnons des exemples concrets. Par exemple, en histoire, nous faisons le lien avec l'actualité. Nous organisons des discussions, des débats et des ateliers en classe afin de permettre aux jeunes de développer leur argumentation et leur sens critique. Nous adaptons finalement l'école aux besoins de ces jeunes. Leur perception de l'école peut ainsi changer: s'ils ont connu auparavant des échecs, ils font maintenant l'expérience de la réussite. Leur estime de soi s'en trouve renforcée. Non seulement ces jeunes raccrochent à leurs cours, mais ils raccrochent aussi à la société. »*

Plusieurs élèves « *raccrocheurs* » pourront ensuite poursuivre leurs études. Si certains optent pour la formation professionnelle, d'autres choisiront des programmes dispensés au cégep ou à l'université, après avoir complété leurs pré-requis. Si des jeunes décident d'abandonner la démarche en cours de route, ils ne seront pas pénalisés pour autant. « Nous leur laissons la porte ouverte et leur donnons la possibilité de revenir s'ils se rendent compte, un peu plus tard, qu'ils ne pourront atteindre leurs objectifs en emploi sans acquérir d'abord les connaissances et les compétences requises. »

Finalement, « Je raccroche » permet aux élèves de se connaître davantage, de découvrir leurs passions et de vivre une croissance sur le plan personnel.

---

## **Services intégrés pour les élèves en difficulté**

### **Mention d'honneur pour la Commission scolaire des Phares**

**L**a Commission scolaire des Phares a reçu une mention d'honneur dans le cadre de la remise des *Prix d'excellence 2005-2006* de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Cette mention d'honneur a été décernée à la Commission scolaire des Phares le 11 mai 2006, au Centre des congrès de Québec, lors du Colloque sur l'adaptation scolaire organisé sur le thème « *Réussir à travers nos différences* » par la Fédération des commissions scolaires du Québec, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, étaient parmi les invités de ce colloque.

Le projet « *Trajectoire des services intégrés* » de la Commission scolaire des Phares a été soumis au jury dans la catégorie « Réalisation ». Ce projet, qui va dans le sens des orientations ministérielles pour les élèves en difficulté, poursuit plusieurs objectifs : développer des actions concertées des réseaux scolaire et social afin de répondre aux besoins particuliers de certains jeunes vivant une problématique qui apparaît sans issue, rendre des services scolaires et sociaux complémentaires rapidement accessibles à des jeunes et à des parents confrontés à des situations difficiles et finalement, mettre en commun les évaluations et les expertises en vue d'apporter une intervention plus efficace aux besoins particuliers des jeunes et de leur famille.

Les jeunes qui présentent des troubles d'ordre personnel, familial, social et scolaire et qui fréquentent

les écoles primaires et secondaires constituent la clientèle-cible du projet.

Le projet « *Trajectoires des services intégrés* » a été initié il y a quatre ans, développé par étapes avec les partenaires et a été complété à l'automne 2005. Il a permis d'établir une concertation entre la Commission scolaire des Phares, le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, le Centre régional de santé et de services sociaux de Rimouski et le Centre de santé et de services sociaux de la Mitis, le Centre de réadaptation en déficience physique l'InterAction et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent.

Cette concertation a débouché sur une entente formelle et l'élaboration d'un protocole d'intervention pour les jeunes en difficulté. La démarche s'est traduite concrètement par une réponse mieux concertée et plus rapide aux besoins des élèves présentant un niveau élevé de soins ou d'assistance physique ou un encadrement intensif sur le plan des comportements.

Le certificat de la mention d'honneur a été remis le jeudi 11 mai, en soirée, au président de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau, à la vice-présidente, M<sup>me</sup> Pauline Michaud, au directeur général, M. Paul Labrecque, à la directrice adjointe des services éducatifs et responsable du dossier de l'adaptation scolaire, M<sup>me</sup> Marie Dubé, et à M<sup>me</sup> Agathe Simard, qui représentait les différents organismes impliqués dans le secteur de la santé.

## **Donner le goût des mots aux tout-petits**

Un projet entrepreneurial de la classe des Papillons, « *Le goût des mots* », a trouvé l'appui d'un partenaire important de la communauté du Bic. La Caisse Desjardins du Bic a accepté de donner son support financier à la bonne marche du projet pour une somme de 1 000 \$.

Au nom de tous les enfants de la classe des Papillons (première année), au nom de la directrice, madame Marjolaine Bernier-Dumais, de tout le personnel de l'école, des parents impliqués et de tous les autres enfants, nous tenons à remercier la Caisse Desjardins du Bic pour son implication avec les jeunes dans la réalisation de leur projet.

Les élèves de la classe des Papillons travaillent à la création d'un cédérom sur lequel on retrouvera leurs chansons, comptines, de même qu'une histoire relatant

la réussite dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le lancement de ce CD aura lieu le 9 juin prochain, à 19 h, à la salle Curé-Soucy du Bic.

La Caisse Desjardins du Bic a voulu fournir le support nécessaire aux jeunes afin qu'ils puissent déployer leurs compétences et améliorer ainsi la qualité de vie de toute la communauté bicoise, en donnant le goût de la lecture et de l'écriture aux enfants qui fréquenteront l'école. En appuyant le projet des élèves, la Caisse Desjardins du Bic leur adresse un message clair : il n'y a pas d'âge pour travailler à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté. Des jeunes de première année ont aussi la compétence pour le faire!

*Christine Garneau, enseignante  
École du Havre/Saint-Rosaire*

---

## **Un échange enrichissant pour toute la communauté**

Les élèves des écoles de langues française et anglaise de Métis-sur-Mer ont présenté une soirée spectacle le 12 avril dernier, à l'école l'Envol. Les élèves faisaient alors la démonstration de compétences visées (anglais, musique et arts) par le projet « *Un envol avec Métis* ».

Cette année, une harmonie dirigée par madame Maryse Pellerin et un volet en éducation physique animé par madame Carmen Jean se sont ajoutés à nos activités. Par le biais de ce projet unique au Québec, plusieurs

applications concrètes du renouveau pédagogique se déroulent chaque semaine.

Grâce au soutien de la Commission scolaire des Phares, de la Eastern Shores Schoolboard, de nos commanditaires et de la communauté, ce projet qui existe depuis cinq ans se veut un échange des plus enrichissants à tous les niveaux.

*L'équipe des enseignants de l'école de l'Envol*

---

## **Un Prix d'excellence pour l'efficacité énergétique**

La Commission scolaire des Phares et Dessau Soprin ADL ont reçu un Prix d'excellence dans la catégorie « *Prix efficacité énergétique ou protection de l'environnement* » lors du Gala Reconnaissance présenté le 6 mai dernier par la Chambre de commerce et l'Association des marchands de Rimouski.

Ce prix a été décerné à la suite de la mise en place de systèmes d'économie d'énergie au nouvel atelier de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. L'atelier utilise un système de ventilation basé sur la géométrie (utilisation de la chaleur du sol) et une roue thermique. Un mur solaire a également été installé. Ces différentes mesures permettent d'amoinrir de façon importante les coûts liés à la consommation énergétique.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a remercié Dessau Soprin ADL, concepteur des systèmes électromécaniques visant l'efficacité énergétique qui a pris l'initiative de présenter le projet au Gala Reconnaissance, les architectes Proulx et Savard, impliqués dans certaines mesures d'efficacité énergétique telles que l'isolation et le mur solaire, de même que le directeur du service des ressources matérielles à la Commission scolaire des Phares, monsieur Carl Ruest, qui a eu l'idée de réaliser un tel projet et qui a su convaincre le Conseil des commissaires de l'accepter. « *Dans son mandat social, la Commission scolaire milite en faveur d'un environnement sain et durable. De ce fait, elle encourage les projets visant l'utilisation d'une énergie propre et moins polluante* », a conclu monsieur Tudeau.